

Jaulzy : pédaler en classe

Lutter contre la sédentarité et favoriser la concentration en classe



Qui sommes-nous ?

Nous sommes les élèves des classes de CE1/CE2 et de CM1/CM2 de l'école primaire de Jaulzy, une école rurale. Nous sommes peu nombreux à pouvoir pratiquer un sport en club. En effet, les infrastructures sportives ne se trouvent pas dans notre village et parce que cela représente un coût pour nos familles.

Et pourtant, c'est dans notre nature : nous avons besoin de bouger ! Nous adorons les récréations et l'EPS car nous pouvons bouger !

Surtout depuis plus de 2 ans de Covid ! Où nous avons pris de mauvaises habitudes : nous passons trop de temps sur les écrans et nous ne bougeons plus assez.

Le projet pédagogique

Notre projet pédagogique se compose de **deux volets: réduire la sédentarité des élèves et faciliter l'apprentissage scolaire.**

Lien de la vidéo des élèves de CE1CE2 et de CM1CM2 de Jaulzy : [Voici comment nous bougeons à l'école](#)

1er volet: réduire la sédentarité des élèves

Nous souhaitons inscrire notre école dans le dispositif suivant: "30 minutes d'activité physique quotidienne" en collaboration avec Paris 2024. <https://www.paris2024.org/fr/30-minutes/>

Ce projet nous permettra de lutter contre la sédentarité des élèves. Ce projet se compose de **plusieurs axes.**

Le 1er: participer au **défi** départemental de septembre 2021: "**marche, cours, sois endurant**".

Le 2ème: mener une **opération de mobilité durable** en incitant les familles à se rendre à l'école à pied ou à vélo. A la fois pour l'environnement et à la fois pour la santé de tous.

Le 3ème: **pédaler en classe quotidiennement pendant 20 minutes, tout en travaillant.**

Comment? Grâce à un planning d'utilisation des 2 vélos bureaux de chaque classe.

Lors de la mise en place de ce projet, un total des kilomètres parcourus collectivement du 18 avril au 30 juin sera calculé.

Avec l'espoir pour les CE1CE2, de pouvoir se rendre virtuellement en Roumanie (située à plus de 2 000 km de Jaulzy) où habitent nos Pélicopains, nos correspondants du Projet 1 Village de l'association Par Le Monde.

Avec l'espoir pour les CM1CM2, de pouvoir se rendre virtuellement dans le pays préféré de chacun des élèves de la classe: le Canada, le Mexique, l'Angleterre, la Belgique, la Pologne, l'Egypte, le Maroc, la Chine, le Japon, la Polynésie Française, et l'Australie.

Le 4ème: faire connaître aux élèves les bienfaits de la pratique d'une activité physique sur le corps, dans le cadre de l'**éducation à la santé.**

Le 5ème: **pédaler sur la piste cyclable** pour se rendre au collège de Couloisy, par les élèves de CE1CE2, le lundi 13 juin 2022, en collaboration avec un intervenant de la Communauté de communes des Lisières de l'Oise et d'Uni cité, pour promouvoir l'écomobilité et la pratique physique quotidienne. Après avoir pratiqué un cycle "vélo" dans la cour de l'école d'avril à juin.

2ème volet: faciliter l'apprentissage scolaire pour tous les élèves de la classe:

1)Pour les élèves anxieux: pédaler va libérer des endorphines, contribuer à la relaxation des élèves très anxieux. Leur permettre de pédaler pendant une évaluation par exemple, améliorera leurs résultats et leur fera retrouver leur confiance dans leur capacité à réussir à l'école.

2)Pour les élèves distraits: ceux qui éprouvent des difficultés à se concentrer. Ce sont les élèves qui sont désorganisés, qui traînent, qui ont des difficultés à gérer leur temps, qui se laissent débordés, qui rêvent, qui sont attirés par l'environnement de la classe (un élève qui se lève, une règle qui tombe, ...). Pour ces élèves, pédaler leur permettra une meilleure concentration au travail.

3)Pour les élèves qui ont une mémoire kinesthésique: les gestes doivent primer dans leur apprentissage pour stimuler leur concentration: par exemple pour apprendre une poésie, les tables de multiplication. Pour retenir les informations, l'enfant doit être en mouvement.

4) Pour les élèves impulsifs- remuants: ce sont des élèves qui ont sans cesse besoin de s'activer et de remuer. Pédaler sur un vélo-bureau leur permettra de bouger sans déranger leurs camarades de classe, de dépenser leur trop plein d'énergie et donc de mieux canaliser leur attention.

5) Pour les élèves hyperactifs TDA/H et les élèves présentant des troubles déficitaires de l'attention . En effet, pédaler en classe leur permettra de canaliser leur énergie tout en écoutant le professeur sans gêner la classe.

Pour tous, pédaler en travaillant leur apportera: un apaisement (par les hormones secrétées), une image positive, et la fin de l'échec scolaire.

Lien: [Reportage de France 3 de l'usage et des bienfaits des vélos bureaux dans un collège.](#)

Pourquoi avons nous besoin de vous ?

Nous avons besoin de vous. En effet, un vélo bureau de qualité, qui est durable dans le temps, qui est adapté, et qui permet d'avoir une bonne posture, coûte **725 euros TTC**. Pour que chaque élève puisse effectuer **20 minutes de vélo** quotidiennement en classe, tout en travaillant, **et pour rendre disponible l'activité de pédaler tout en travaillant aux élèves qui en exprimeront le besoin à un instant T**, nous avons besoin de deux vélos bureaux par classe. C'est pourquoi, l'idéal serait de pouvoir **financer l'achat de 4 vélos bureaux**. Cela représente un coût certain, surtout pour une école rurale.

Un budget total de 2 742€ TTC (avec une réduction de 10%, et qui comprend la livraison) !

PS: Les vélos bureaux sont conçus par une entreprise française: Tek Active! <http://www.velo-bureau.fr/>

L'objectif minimum de 725 € nous permettra l'achat d'un vélo bureau pour la classe de CE1/CE2.

L'objectif optimum de 2742 € nous permettra l'achat de 4 vélos bureaux pour les 2 classes de CE1CE2 et de CM1/CM2.

En conclusion

Pour réduire la sédentarité des élèves et faciliter l'apprentissage scolaire, nous avons à cœur de permettre à chaque élève du CE1 au CM2 d'atteindre ces deux objectifs!

Pour soutenir les élèves vous pouvez: faire un don ou diffuser ce lien!

Tous les dons sont importants, que vous soyez parents, particuliers, entreprises,...

MERCI POUR VOTRE CONTRIBUTION! NOUS COMPTONS SUR VOUS!

La présentation et le contenu de cette page ont été élaborés par et sous la responsabilité du porteur de projet et de ses élèves. Un texte de présentation, s'il est original, est protégé par le droit d'auteur

Les dons effectués au bénéfice d'un projet ouvrent droit à la déduction fiscale à hauteur de 60% du don effectué et de 0,5 % du chiffre d'affaire annuel pour les entreprises et 66% du don effectué, dans la limite de 20% du revenu imposable annuel pour les particuliers éligibles, dans le cadre de la réglementation en vigueur.

Si vous appartenez au même foyer fiscal qu'un élève bénéficiaire d'un projet de sortie avec nuitée, votre don n'ouvre droit à la défiscalisation que s'il s'ajoute à la contribution que vous avez payée par ailleurs pour la participation de votre enfant au projet.